



CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS

Chabrey, le 24 mars 2021/NA/ec

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS**

Séance du 23 mars 2021

Présidence : Mme Nicole Arzrouni

**Réfection des infrastructures agricoles – étape 4
Demande de crédit de CHF 1'642'000.00**

- Vu le préavis municipal 2021/04
- Entendu le rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier cet objet, ainsi que le rapport de la Commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

le Conseil communal décide :

- d'autoriser la Municipalité d'effectuer la réfection des infrastructures agricoles – étape 4
- de lui accorder, dans ce but, un crédit de CHF 1'642'000.00
- de procéder à un premier amortissement de CHF 985'200.00, qui correspond aux subventions cantonales et fédérales
- de financer cet investissement par les subventions cantonales et fédérales à hauteur de CHF 985'200.00 et le solde de CHF 656'800.00 par la trésorerie courante,
- d'amortir cette dépense de CHF 656'800.00 sur une période de 15 ans, à raison de CHF 43'800.00 par année et par le biais du chapitre 31 (et non 8100).

Pour extrait conforme l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

La Présidente :

Nicole Arzrouni



La Secrétaire :

Elisabeth Christinat